

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

**Accord-cadre à bons de commande de travaux - Seuil > 90 000 € HT**

### **Section 1 : Identification de l'acheteur**

Personne publique : **Ville d'ARNOUVILLE, représentée par Monsieur Pascal DOLL, Maire**

Adresse : 15-17 rue Robert Schuman - CS 20101 - 95400 ARNOUVILLE

Téléphone : 01.30.11.16.16 – Télécopie : 01.30.11.16.05

Adresse internet : <https://www.arnouville95.fr/>

Siret : 219 500 196 00 130

Groupement d'acheteurs (\*) :  Oui  Non

Si oui, préciser le nom du coordinateur du groupement :

### **Section 2 : Communication**

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/>

En cas de difficulté quant au téléchargement du dossier, le candidat est invité à se rapprocher du support technique : [support@achatpublic.com](mailto:support@achatpublic.com) ou - **0 892 23 21 20**

Il est fortement conseillé de s'identifier afin d'être informé automatiquement de toute modification apportée au dossier de consultation (D.C.E.) en cours de consultation ou d'éventuelles réponses aux questions pouvant être posées par les candidats.

Identifiant interne de la consultation : **2025-005\_MAPA**

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :  Oui  Non

Mesures assurant la confidentialité et l'accès aux documents mis sur un support autre que le profil d'acheteur (Si non a été coché) : Sans objet

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles (\*) :  Oui  Non

Nom du contact (\*) : Service des marchés publics

Adresse mail du contact [ajmp@ml.arnouville95.org](mailto:ajmp@ml.arnouville95.org)

N° téléphone du contact : 01 30 11 16 15 / 32

### **Section 3 : Procédure**

Type de procédure :

Procédure adaptée ouverte

Procédure adaptée fermée

Procédure formalisée

Techniques d'achat :

- Accord-cadre
- Système d'acquisition dynamique (SAD)
- Catalogue électronique
- Sans objet
- Système de qualification
- Concours
- Enchères électroniques

**Procédure de passation :**

- En application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique.
- Accord-cadre à bons de commande passé conformément à l'article R. 2162-2 et R. 2162-7 à R. 2162-12 du code de la commande publique

**Date et heure limites de réception des plis : 31/03/2025 – 12 h 00**

Présentation des offres par catalogue électronique (\*) :  Exigée  Autorisée  Interdite

Réduction du nombre de candidats (\*) :  Oui  Non

Nombre maximum de candidats : **sans objet**

En cas de réduction, critères de sélection des candidats admis à présenter une offre : **sans objet**

Possibilité d'attribution sans négociation  Oui  Non

**Les conditions et modalités d'une éventuelle négociation sont définies à l'article 7 du règlement de consultation.**

L'acheteur exige la présentation de variantes (\*) :  Oui  Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :

- Subséquent
- A bons de commande

La consultation comporte des tranches :  OUI  NON

Ce dossier comporte des options :  OUI  NON

Si la réponse est oui, préciser lesquelles :

- Réalisation de prestations similaires :

Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de confier au titulaire, en application de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique, des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui sont confiées au titre du présent marché dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence.

Ce dossier comporte des variantes :  OUI  NON

Description de la variante : **sans objet**

Prestations supplémentaires éventuelles :  OUI  NON

Description des PSE : **sans objet**

Production d'échantillons, de maquettes ou de prototypes :  OUI  NON

Critères d'attribution (obligatoire si SAD – Système d'Acquisition Dynamique) :

Offre économiquement la plus avantageuse, le classement des offres sera effectué selon les critères pondérés ci-dessous :

Critères	Pondération
<b>Prix</b> , apprécié au regard du montant total TTC du Détail Quantitatif Estimatif (DQE), non communiqué aux candidats ( <i>il sera complété par le pouvoir adjudicateur sur la base des prix inscrits dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) transmis par le candidat</i> )	<b>55%</b>
<b>Valeur technique</b> , appréciée au regard des informations apportées par le candidat dans son mémoire technique et sur la base des sous-critères suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>• Méthodologie proposée par le candidat pour la réalisation des travaux, organisation et sécurisation des chantiers</li><li>• Moyens humains et matériels prévus par le candidat pour la réalisation des missions, en conformité avec les prescriptions prévues au CCTP</li></ul>	<b>40 %</b>  25%  15%
<b>Critère environnemental</b> , apprécié au regard des informations fournies par le candidat dans son offre concernant les <i>mesures prises par le candidat en matière environnementale, et notamment au regard de la gestion des déchets issus des travaux, de l'utilisation éventuel de procédés/produits écologiques dans le cadre du présent marché</i>	<b>5%</b>

#### **Section 4 : Identification du marché**

Intitulé du marché : **Prestations d'entretien et travaux neufs de marquage horizontal.**

Codes CPV :

45233221-4 - Travaux de marquage routier.

Type de marché (\*) :  Travaux  Fournitures  Services

#### **Description succincte du marché** :

La consultation a pour objet la préparation du ou des chantiers, la signalisation, le balisage, la fourniture et l'application des produits nécessaires aux marquages des voies, carrefours et bâtiments de la commune d'Arnouville.

La réalisation des marquages sera exécutée conformément au guide du SETRA ainsi qu'aux stipulations de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière Livre I, septième partie « Marques sur chaussées » du 16 février 1988 et à ses mises à jour successives

Lieu principal d'exécution du marché : Commune d'Arnouville

Durée du marché (en mois) : 12 mois à compter de la date de réception de la notification, reconductible 3 fois 1an. La reconduction sera tacite.

Estimation de la valeur hors taxes :

Montant minimum annuel : 0,00 € HT / Montant maximum annuel : 50 000,00 € HT

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché (si marché alloti, préciser pour chaque lot dans la description) :  Oui  Non

Type de  marché réservé  :

- Marché réservé à une  entreprise adaptée , un  établissement de service d'aide par le travail  ou une structure équivalente, employant au moins 50% de travailleurs handicapés
- Marché réservé à une  structure d'insertion par l'activité économique  ou structure équivalente, employant au moins 50% de travailleurs défavorisés
- Marché portant exclusivement sur des services sociaux, réservé aux  entreprises de l'économie sociale et solidaire  ou structure équivalente
- Sans objet

### **Section 5 : Lots**

Marché alloti (\*) :  Oui  Non

La consultation ne fait pas l'objet d'une décomposition en lots car les prestations sont homogènes et un allotissement rendrait l'exécution des prestations techniquement plus difficile et financièrement plus coûteuse.

Conditions de la consultation :

Sans objet.

### **Section 6 : Informations complémentaires**

Visite :  Oui  Non

Autres informations complémentaires :

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise de l'offre.

Modalités de financement : Budget principal de la ville.

Modalités de paiement : maximum 30 jours.

Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français.

Conditions de la dématérialisation :

Les candidatures et les offres devront être transmises avant le jour et l'heure inscrits sur la première page du règlement de la consultation. L'heure limite retenue pour la réception de la candidature et de l'offre correspondra au dernier octet reçu.

Les candidatures et les offres parvenues après cette date et heure limites par voie dématérialisée seront éliminées sans avoir été lues et le candidat en sera informé.

Pour tous renseignements :

Plateforme dématérialisation : <http://achatpublic.com>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy Pontoise - 2 - 4 bd de l'Hautil - BP 322 - 95027 CERGY PONTOISE Cedex - Tél. : 01 30 17 34 00 - télécopieur : 01 30 17 34 59 - courriel : [greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr](mailto:greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr)

« Le tribunal administratif de Cergy-pontoise peut également être saisi directement par les personnes physiques et morales par l'intermédiaire de l'application « Télécours citoyens » (Informations et accès au service disponibles à l'adresse suivante : <https://www.telerecours.fr>) ».

**Date d'envoi du présent avis : 07/03/2024**

(\*) Les champs signalés par un astérisque doivent obligatoirement être renseignés.